

Séance du 16 février 2018

L'an deux mil dix-huit, le seize février, à vingt-heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Anne Molard.

Absents excusés : Mr José Albesa, Mme Solène Loyer, Mr Loïc Poupin.

Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal a approuvé le dernier compte rendu

2017-03-d1 à d12

Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2017

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion qui font apparaître les résultats suivants :

(Monsieur le Maire ne prend pas part à la délibération)

Commune :

Fonctionnement dépenses : 139 460.89 €
Fonctionnement recettes : 149 190.64 €
avec un excédent antérieur de 242 047.57 €
soit un excédent global de fonctionnement de 251 777.32 €

Investissement dépenses 20 057.49 €
Investissement recettes : 28 611.58 €
avec un excédent antérieur de 9 909.49€
soit un excédent global d'investissement de 16 450.78 €
et un solde des restes à réaliser positif de 255 004.24 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé 0 €,

Report en investissement 16 450.78 €, report en fonctionnement : 251 777.32 €

Vote : pour : 6, contre : 0

Assainissement :

Fonctionnement dépenses : 2 313.31 €
Fonctionnement recettes : 3 577.16 €
avec un excédent de fonctionnement reporté de 1 357.33 €
soit un excédent global de fonctionnement de 2 621.18 €

Investissement dépenses : 739.88 €
Investissement recettes : 1 461.12 €
avec un excédent d'investissement reporté de 24 033.06 €
soit un excédent global d'investissement de 24 754.30 €

Le Conseil Municipal décide le report de l'excédent d'investissement 24 754.30 €, le report de l'excédent de fonctionnement : 2 621.18 €

Vote : pour : 6, contre : 0

Lotissement :

Fonctionnement dépenses : 48 263.76 €
Fonctionnement recettes : 54 582.98 €
avec un excédent de fonctionnement reporté de 13 618.91 €
soit un excédent global de fonctionnement de 19 938.13 €

Investissement dépenses : 32 263.78 €
Investissement recettes : 48 263.76 €
avec un déficit d'investissement reporté de 48 263.76 €
soit un déficit global d'investissement de : 32 263.78 €

Le Conseil Municipal décide le report du déficit d'investissement de 32 263.78 € et le report de l'excédent de fonctionnement de 19 938.13 €

Vote : pour : 6, contre : 0

Vote des Budgets Primitifs 2018

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 386 997.32 €, en dépenses et recettes d'investissement à 751 574.10 €

Vote pour : 7, contre : 0

Assainissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 5 919.18 € en dépenses et recettes d'investissement à 26678.30 €

Vote pour : 7, contre : 0

Lotissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 61 170.18 € en dépenses et recettes d'investissement à 73 495.83 €.

Vote pour : 7, contre : 0

2017-03-d16

Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2018

Taxe d'habitation : 15.56 %

Taxe foncière (bâti) : 12.53 %

Taxe foncière (non bâti) : 23.99 %

Vote : Pour : 7, Contre : 0

2018-02-d14

Construction de la Salle Communale, lancement de l'appel d'offres

Le Conseil Municipal prend connaissances des modifications apportées au projet depuis l'Avant-Projet-Définitif, à savoir : les lanterneaux seront remplacés par des velux fixes, la suppression des impostes au-dessus des portes, et le remplacement de la cloison séparant les deux salles par un rideau.

Le Conseil municipal valide le projet et donne pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour lancer l'appel d'offres en vue de la construction de la salle communale, et lui donne pouvoir pour signer les documents permettant de mener le projet à terme.

2018-02-d15

Signature des conventions avec ENEDIS pour le déplacement de la ligne HTA

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les conventions de servitudes avec ENEDIS dans le cadre du déplacement des lignes électriques souterraine et aérienne au niveau de la parcelle B 778 (pour permettre la construction de la salle communale).

2018-02-d16

Approbation du rapport de la C.L.E.C.T.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, approuve le Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) sur l'évaluation des charges transférées au 1^{er} janvier 2017, présenté par la Communauté de Communes Loué-Brûlon-Noyen.

2018-02-d17

Commission d'ouverture de plis et commission d'appel d'offres.

Comme suite à la démission d'un conseiller municipal, il convient de compléter la commission d'ouverture des plis et commission d'appel d'offres.

Le conseil municipal a procédé à l'élection d'un membre suppléant :

Monsieur André Fournier a été élu

La nouvelle commission d'appel d'offres et d'ouverture de plis est donc composée

De 3 membres titulaires : Jean-Paul COQUILLE, Anne MOLARD, Catherine BEAUTEMPS-JOLY

Et de 3 membres suppléants : Jacky BASSEREAU, José ALBESA, André FOURNIER

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h

Vu pour affichage

Le Maire